

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/11/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/11/2020

Délibération n° D-2020-354

Exposition ' Différent comme tout le monde ' - Convention de
prêt

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU

Excusés :

Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

**Mission Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

**Exposition « Différent comme tout le monde » -
Convention de prêt**

Monsieur Nicolas VIDEAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Considérant la Feuille de route Niortaise vers les Objectifs de Développement Durable, adoptée à l'unanimité du Conseil municipal du 25 novembre 2019 :

- défi 7 : « Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les biens pour ne laisser personne de côté » :

- objectif 7-1 : Permettre l'inclusion de tous,
- sous objectif 7.1.1 – Changer le regard sur les différences,
- action 7.1.1.1 – Education et actions de sensibilisation en partenariat avec les acteurs locaux autour des valeurs de respect et de solidarité.

Considérant la charte Handicaps de la Ville de Niort et du Centre Communal d'Action Sociale :

- axe 2 : « Pour une ville favorisant la participation des personnes en situation de handicap » ;
 - objectif 1 « Favoriser l'accès des travailleurs en en situation de handicap à la Ville de Niort »;
- axe 3 « Pour une ville accueillante et coopérante » ;
 - objectif 1 « Développer la politique handicap de la Ville en concertation permanente avec les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels »

La Ville de Niort a entièrement réalisé une exposition photos-témoignages intitulée « Différent comme tout le monde ». Celle-ci retrace les missions et les ressentis d'agents de la Ville de Niort en situation de handicap au sein de la collectivité. Elle a pour objectifs de changer le regard sur les différences, sensibiliser, partager librement pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble.

Cette exposition a été créée pour être itinérante sur le territoire communal et ses alentours. A la demande d'acteurs locaux associatifs ou institutionnels, la Ville mettra à disposition gratuitement l'exposition.

Afin de définir précisément les modalités de prêt de l'exposition, il est proposé d'établir une convention cadre qui fixera les modalités d'emprunt et d'utilisation de l'exposition avec chaque demandeur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le modèle de convention de prêt ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions avec les emprunteurs et tous documents y afférant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas VIDEAU



CONVENTION DE PRET DE L'EXPOSITION

« DIFFERENT COMME TOUT LE MONDE »

ENTRE les soussignés

La Ville de NIORT

Place Martin BASTARD

CS 58755

79027 NIORT Cedex

SIRET : 217 901 917 000 13

Code APE : 9001Z

Représentée par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de Niort, agissant en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 23 novembre 2020.

Désignée ci-après comme la Ville d'une part,

ET

.....
.....
.....
.....
.....

désigné ci-après comme l'emprunteur, d'autre part,

Préambule

Une exposition photos-témoignages intitulée « Différent comme tout le monde » a été présentée en exclusivité aux agents municipaux, du 18 au 21 novembre 2019, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des Personnes en Situation de Handicap.

Cette exposition, retraçant les missions et les ressentis d'agents de la Ville de Niort en situation de handicap au sein de la collectivité, a été créée avec pour objectifs de :

- changer le regard sur les différences,
- sensibiliser sur les dispositifs existants pour favoriser l'accès des travailleurs en situation de handicap à l'emploi,
- partager librement pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble.

Dans un objectif de diffusion et de partage de cette réalisation, cette exposition, destinée aux travailleurs du secteur public ou privé, se veut être itinérante sur le territoire afin de toucher le plus grand nombre et de changer le regard sur le handicap.

La Ville met à disposition l'exposition « Différent comme tout le monde » aux différents acteurs associatifs ou institutionnels du territoire communal et ses alentours. Dans ce cadre, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités de prêt de l'exposition «Différent comme tout le monde » entre la Ville et l'emprunteur.

ARTICLE 2 : Contenu de l'Exposition

L'exposition « Différent comme tout le monde » se compose de :

Intitulé des panneaux	Photos	Textes	Emprunt	Retour	Observations
Origine de l'expo « descriptif »		1-A			
Titre de l'expo		2-A			
Dumbo	3				
Citation Dumbo		3-A			
Photo du DGS-B.Paulmier	4				
Mot du DGS-B.Paulmier		4-A			
Je me sens coupable d'être comme cela... (Sabrina, Eric, son collègue)	5				
		5-A			
Entendre, Ecouter.....(Karine)	6				
	6 bis				
		6-A			
Les daltoniens en voient de toutes les couleurs.....(Daniel)	7				
		7-A			
Ne me cataloguez pas (Madina)	8				
		8-A			
Les oiseaux -dessins	9				
Faire un pas vers l'autre collectivement (CM-JG)	10				
		10-A			
J'adore mon travail (une collègue)	11				
		11-A			
Mon Everest ! (David)	12				
		12-A			
J'aimerais tout simplement un sourire de respect (une collègue)	13				
		13-A			
Au nom des diabétiques.... (une collègue)	14				
		14-A			
Reclassée... !?	15				
	15-bis				
		15-A			
Je suis un être humain comme tout le monde (Muriel)	16				
	16 bis				
		16-A			
Adapter le travail à la personne	17				
		17-A			
Super reclassement ! (une collègue)	18				
		18-A			
Ne parlez pas compliqué... (Olivier)	19				
	19-bis				
		19-A			
Le Club Med quoi ! (une collègue)	20				
		20-A			
La Direction Générale VDN	21				
		21-A			
Je ne peux pas vivre avec HEMA !	22				
		22-A			
		22-B			
« Mais zut ! c'est quoi la normalité ? » (Nathalie)	23				
		23-A			
J'ai eu beaucoup de difficultés à trouver un poste de travail / Secret de polichinelle (un collègue x2)		24-A			
		25-A			

Témoignage en 3 parties (Franck)		25-B			
		25-C			
Merci à vous tous... (Chantal, Isabelle et Peter)	26				
		26-A			
La plus belle histoire de l'homme... (Charles Gardou)		27-A			
TOTAL :	26	29			
TOTAL GLOBAL :		55			
Livre d'or		1			

Date de prise des panneaux :		Nom de l'agent VDN assurant le suivi du prêt :	
Date de retour des panneaux :		Autres :	

ARTICLE 3 : Obligations de la Ville

La Ville s'engage à mettre à disposition, à titre gratuit, tout ou partie de l'exposition, à l'emprunteur durant une période définie à l'article 2.

A la demande de l'emprunteur, un temps de présentation de l'exposition (contenu, mise en place, modalités de montage-démontage, ...) sera assuré par la Ville.

La Ville de Niort se rendra disponible pour répondre à toute question technique et portant sur le contenu que l'emprunteur pourrait avoir besoin pendant la période d'utilisation.

ARTICLE 4 : Obligations de l'emprunteur

L'emprunteur définit les éléments de l'exposition dont il souhaite disposer, ainsi que la période concernée. Ceux-ci, ainsi que le lieu précis de l'installation de l'exposition font l'objet d'une validation par la Ville de Niort.

L'acheminement de l'exposition sera assuré par l'emprunteur qui s'engage à venir chercher et à ramener l'exposition dans les locaux de la Ville de Niort, suivant des rendez-vous préalablement fixés.

L'emprunteur s'engage à utiliser l'exposition de manière à ce que les panneaux d'exposition ne soient pas dégradés.

L'exposition peut être utilisée en intérieur et à l'extérieur.

Un état du contenu de l'exposition sera réalisé lors de la prise en charge par l'emprunteur et lors du retour de l'exposition (selon l'article 2).

En cas de dégradation constatée, l'emprunteur devra assurer les frais de remise en état.

L'emprunteur souscrira les assurances nécessaires à la garantie de son domaine de responsabilité pour l'utilisation de l'exposition et son déplacement.

L'exposition, et les outils complémentaires, sont évalués à un coût financier de 1 500 € HT.

ARTICLE 5 : Durée

La convention de prêt est établie durant la période d'utilisation de l'exposition, prenant en compte le temps de transport, période préalablement définie et validée entre l'emprunteur et la Ville de Niort, en fonction des disponibilités de l'exposition.

Fait à Niort, le

Pour la Ville de Niort
Le Maire de Niort

Pour

Jérôme BALOGÉ